

Pondération des règles de bases

A: Sans dérogation => annulation du camp ou en cas d'imprévu prévenir l'OC > avant le camp

B: Important, dérogation justifiée possible => évaluer les risques > annoncer dans déclaration de Charto de la saison

C: Correction dans un délai prescrit

	Equipe d'animation	Pondération	Fonctionnement	Pointage
Art. 1e	charte Prévention des abus sexuels signée par l'ensemble des membres de l'équipe	A	doc type	charte signée par l'ensemble des membres de l'équipe
Art. 2	Composition de l'équipe d'animation: Diversité de genres des moniteur-ices	B		liste de l'équipe de camp
Art. 2	Composition de l'équipe d'animation : nb de monos avec formation reconnue	B		liste de l'équipe de camp indiquant le statut charto
Art. 2	Composition de l'équipe d'animation : mono avec formation Prévention des abus sexuels	B		liste de l'équipe de camp indiquant le statut ESPAS
Art. 5	Taux d'encadrement (nb enf/adulte)	A		liste de l'équipe de camp et des participant-es avec dates de naissance
Art. 4, 17b)	Intervenant-e externe diplômé-e pour activité à risque	A		copie diplôme ou autorisation d'exercer
Art.6	Contrats d'engagement pour tous les membres de l'équipe d'animation	A	contrats, cahiers de charges et annexes types	double des contrats de l'équipe
Art.7a)8a)2	Critères d'engagement: Respect de l'âge minimum du responsable (20), des moniteurs (18) et des aides (16)	A	doc annonçant les critères d'engagement	liste de l'équipe de camp avec dates de naissance
Art. 7b)	Critères d'engagement responsable: Formation et expérience	A	doc annonçant les critères d'engagement	dossier du responsable: copie des attestations de formation et expérience
Art. 8b)	Critères d'engagement moniteur: Formation	A	doc annonçant les critères d'engagement	copie des attestations de formation
Art. 7a), 8a)c)d)	Critère d'engagement: 4 ans d'écart d'âge	B	doc annonçant les critères d'engagement	liste de l'équipe de camp et des participants avec dates de naissance
	Activités de camp			
Art. 1c)	Concordance programme annoncé et prestations fournies	C	Programme des camps	Projet pédagogique et programme d'activités du camp
Art. 1f) 3b)	Projet pédagogique écrit	A	doc type	Projet pédagogique du camp
Art. 3c)d)	Bilan écrit	C	doc type	Bilan de camp
Art. 1g)	Transmission informations nécessaires aux représentants légaux	A	exemple	documents transmis
Art. 1d)	Directives sécurité physique, psychique, affective et sexuelle transmises à l'équipe	A	doc de référence	
Art. 17a)	Activités spécifiques : préparation et compétences adaptées	B		Projet pédagogique et programme d'activités du camp
	L'organisme			
Art. 1d)	Mise à disposition de documents de référence (conditions cadres de l'organisme pour l'organisation des camps)	B	doc de référence	
Art. 1d)	Infos à l'équipe sur la santé et la sécurité : maladies et accidents, hygiène, alimentation, rythmes de vie, numéros d'urgence	C	doc de référence	
Art. 13	Encourage à la formation continue	C	doc/moyen de comm aux monos, programme de formation interne	
Art. 18	Permanence 24h./24	A	doc/moyen de comm aux monos	
Art. 1h)	Assurances contractées par l'organisme	C	contrats (copie)	
Art 1d), 14	Gestion écologique	C	directives de l'organisme	
Art. 19	Auto-évaluation de chartocopatibilité	A		déclaration envoyée à la coordination
	Sécurité			
Art. 15	Sécurité Lieux d'hébergement	A		copie/photo autorisation
Art. 16	Contrat transporteurs	B		copie contrat ou facture
Art. 16	Informations aux conducteur-ices bénévoles	B	doc type	
Art. 16	Conducteur-ices bénévoles identifié-es et autorisé-es par l'organisme	A	liste conducteur-ices autorisé-es	liste équipe avec conducteur-ices autorisé-es